



PROVINCE DE QUÉBEC

PROCÈS VERBAL

SÉANCE ORDINAIRE DU 20 NOVEMBRE 2017

Procès-verbal de la séance ordinaire du 20 novembre 2017 du Conseil de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue tenue au Centre Harpell, situé au 60, rue Saint-Pierre. Lors de cette séance, sont présents :

Madame le Maire, Paola Hawa
Madame la conseillère Dana Chevalier
Messieurs les conseillers Ryan Young, Francis Juneau, Tom Broad et Denis Gignac

Monsieur le conseiller Yvan Labelle est absent de la présente séance.

Monsieur le Directeur général Martin Bonhomme.

Monsieur le trésorier Michael Finnerty.

Madame le Maire Paola Hawa agit comme présidente de la présente séance.

Madame la greffière, Catherine Adam agit comme secrétaire de la présente séance.

Monsieur le Commandant Bernier du Service de Police de la Ville de Montréal.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

11-285-17 Ouverture de la séance

Il est proposé par Tom Broad
Appuyé par Denis Gignac

D'ouvrir la séance ordinaire du 20 novembre 2017. Il est 19 h 31.

Adoptée à l'unanimité.

11-286-17 Ordre du jour

Il est proposé par Dana Chevalier
Appuyé par Ryan Young

D'adopter l'ordre du jour ci-dessous :

Adoptée à l'unanimité.

- 1. Ouverture de la séance**
 - 11-285-17 Ouverture de la séance
 - 11-286-17 Ordre du jour
- 2. Période de questions allouée aux personnes présentes**
- 3. Adoption de procès-verbaux du conseil**
 - 11-287-17 Adoption de procès-verbaux
- 4. Sécurité publique**
 - 11-288-17 Entente avec le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) dans le cadre du projet Rétine
 - 11-289-17 Autorisation de stationner pendant plus de deux (2) heures dans l'axe commercial de la Ville entre le 21 novembre 2017 et le 1^{er} avril 2018 inclusivement
- 5. Développement communautaire**
 - 11-290-17 Demande de fermeture de la rue Lalonde pour l'activité de présentation d'une bûche de Noël de 20 mètres de long
- 6. Urbanisme**
 - 6.1. Demandes de modification au zonage assujetties à l'approbation d'un plan d'aménagement d'ensemble (PAE) et demandes de permis de construction assujetties à l'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)
 - 6.2. Paiement ou cession de terrains à des fins de parcs, de terrains de jeux ou d'espaces naturels
 - 6.3. Autres sujets
- 7. Services techniques**
 - 7.1. Autorisation de dépenses.
 - 7.2. Conclusion de contrats
 - 11-291-17 Adhésion au programme d'achats regroupés de la Ville de Montréal et achat de sel de déglacage – Saison hivernale 2017-2018
 - 11-292-17 Pavage sur la rue Meloche entre le chemin Sainte-Marie et la rue Tremblay
 - 11-293-17 Étude d'avant-projet pour l'installation de piézomètres - secteur Aumais et Vallée
 - 7.3. Acceptation de plans
 - 7.4. Réception de travaux
 - 11-294-17 Décompte progressif numéro 1 – Travaux de construction d'un trottoir sur la rue Meloche

- 11-295-17 Décomptes progressifs numéros 1 et 2– Travaux de réaménagement du parc de la Promenade du canal (parc en X)
- 7.5. Autres sujets
- 8. Environnement**
- 9. Développement économique et touristique**
- 10. Finances**
- 10.1. dons / promotions / aides financières
- 11-296-17 Aide financière aux organismes à but non lucratif – dons / promotions / aides financières
- 10.2. Autres sujets
- 11-297-17 Adoption des comptes
- 11-298-17 Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018
- 11-299-17 Autorisation à présenter un projet dans le cadre du Programme d'adaptation aux changements climatiques de Ressources naturelles Canada
- 11. Administration et greffe**
- 11.1. Conclusion, prolongation et renouvellement de contrats ou de mandats
- 11.2. Opérations Immobilières
- 11.3. Autres sujets
- 11-300-17 Nomination d'un ou d'une maire – suppléant(e) et substitut
- 12. Ressources humaines**
- 12.1. Contrats et ententes
- 13.2. Autres sujets
- 13. Avis de motion, lecture et adoption de règlements**
- 14. Dépôt de documents**
- 15. Levée de la séance**
- 11-301-17 Levée de la séance

2. PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX PERSONNES PRÉSENTES

Il y a 10 personnes présentes.

Les principales questions ou commentaires formulés par les personnes présentes lors de la séance de questions qui s'est ouverte à 19 h 31 et s'est terminée à 19 h 36 se résument comme suit :

Résumé de l'objet principal de l'intervention	
1 ^{er} intervenant Résidente de Sainte-Anne-de- Bellevue	<ul style="list-style-type: none"> • Remerciement pour l'installation d'un abribus au coin de boul. Industriel et chemin Sainte-Marie;
2 ^e intervenant Résident de Sainte-Anne-de- Bellevue	<ul style="list-style-type: none"> • Félicite les membres du conseil pour leur victoire aux élections; • Demande plus de détails sur les étapes qui seront suivies pour l'implantation d'une nouvelle sortie d'autoroute; • Les panneaux de bois installés au parc Aumais sont-ils pour la future glace quatre-saisons ou simplement pour la glace régulière.

3. ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL

11-287-17 Adoption de procès-verbaux

ATTENDU QUE la greffière a préparé le document suivant :

1. Le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 2 octobre 2017;

Il est proposé par Dana Chevalier
Appuyé par Francis Juneau

D'adopter le procès-verbal ci-dessus mentionné et préparé par la greffière de la Ville.

Adoptée à l'unanimité.

4. SÉCURITÉ PUBLIQUE

11-288-17 Entente avec le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) dans le cadre du projet Rétine

ATTENDU QUE ce projet vise à augmenter les chances de retrouver des personnes portées disparues rapidement et à avoir la capacité de déployer les ressources appropriées aux recherches de façon efficace;

ATTENDU QUE cette entente permettrait au SPVM de transmettre les informations relatives à une personne manquante dont la vie pourrait être en danger;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Dana Chevalier
Appuyé par Denis Gignac

D'autoriser le Directeur général à signer le renouvellement du protocole d'entente avec le SPVM dans le cadre du projet Rétine.

Adoptée à l'unanimité.

11-289-17 Autorisation de stationner pendant plus de deux (2) heures dans l'axe commercial de la Ville entre le 21 novembre 2017 et le 1^{er} avril 2018 inclusivement

ATTENDU QU' il est interdit de stationner un véhicule routier pendant plus de deux (2) heures dans l'axe commercial de la Ville, dont les limites sont illustrées à l'annexe A du *Règlement numéro 769 sur la circulation et le stationnement*;

ATTENDU QUE l'interdiction de stationner dans un chemin public ou dans un parc de stationnement compris dans l'axe commercial s'applique entre 3 h et 7 h, tel qu'actuellement prescrit dans le règlement numéro 769;

ATTENDU QUE plusieurs événements associés au temps des fêtes se déroulent dans différents commerces situés dans l'axe commercial;

ATTENDU QUE le Conseil municipal souhaite favoriser l'achalandage dans les commerces de la Ville en permettant le stationnement de longue durée dans l'axe commercial;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Francis Juneau
Appuyé par Tom Broad

De lever temporairement l'application des normes relatives au stationnement quant à la durée maximale de deux (2) heures uniquement sur les chemins publics et dans les parcs de stationnement compris dans l'axe commercial entre le 21 novembre 2017 et le 1 avril 2018 inclusivement, à compter de 17 h jusqu'à 4 h.

Adoptée à l'unanimité.

5. DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

11-290-17 Demande de fermeture de la rue Lalonde pour l'activité de présentation d'une bûche de Noël de 20 mètres de long

ATTENDU QUE l'évènement « Bûche de Noël » se tiendra le samedi 2 décembre 2017 entre 11 h et 16 h;

ATTENDU QUE les profits de cet événement seront remis au Comptoir alimentaire;

ATTENDU la recommandation de la directrice des Loisirs à l'effet de fermer la rue Lalonde pour l'activité de présentation d'une bûche de Noël de 20 mètres de long;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Dana Chevalier
Appuyé par Denis Gignac

D'autoriser la fermeture de la rue Lalonde pour l'activité de la présentation d'une bûche de Noël de 20 mètres de long le samedi 2 décembre entre 9 h et 17 h afin de permettre l'installation et la désinstallation du matériel.

Adoptée à l'unanimité.

6. URBANISME

6.1. **DEMANDES DE MODIFICATION AU ZONAGE ASSUJETTIES À L'APPROBATION D'UN PLAN D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE (PAE) ET DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUCTION ASSUJETTIES À L'APPROBATION D'UN PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA)**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

6.2. **PAIEMENT OU CESSION DE TERRAINS À DES FINS DE PARCS, DE TERRAINS DE JEUX OU D'ESPACES NATURELS**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

6.3. **AUTRES SUJETS**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

7. SERVICES TECHNIQUES

7.1. **AUTORISATION DE DÉPENSES.**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

7.2. **CONCLUSION DE CONTRATS**

11-291-17	Adhésion au programme d'achats regroupés de la Ville de Montréal et achat de sel de déglçage – Saison hivernale 2017-2018
------------------	--

ATTENDU QUE la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue a adhéré au groupement pour le programme d'achats regroupés de la

3379

Ville de Montréal relativement au sel de déglçage, tel qu'il appert de la r solution 04-107-17;

ATTENDU QUE selon les r sultats obtenus de l'appel d'offres d pos  par la Ville de Montr al, la compagnie *K+S Sel Windsor Lt e* a fourni la soumission la plus avantageuse;

ATTENDU les recommandations du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats de la Ville de Montr al   l'effet d'octroyer le contrat   la compagnie *K+S Sel Windsor Lt e*;

EN CONS QUENCE :

Il est propos  par Tom Broad
Appuy  par Denis Gignac

D'octroyer le contrat pour la fourniture de sel de d glçage pour la saison 2017-2018   la compagnie *K+S Sel Windsor Lt e* pour un prix unitaire de 71,00 \$ la tonne m trique, incluant les frais de transport, pour un montant total de 85 200,00 \$, taxes en sus.

D'autoriser une d pense maximale de 39 183,48 \$, taxes incluses, pour l'ann e 2017,   m me le poste budg taire 02-330-00-626 du fonds g n ral.

Adopt e   l'unanimit .

11-292-17 Pavage sur la rue Meloche entre le chemin Sainte-Marie et la rue Tremblay
--

ATTENDU la r solution 08-230-17 autorisant l'octroi d'un contrat pour le resurfaçage de la rue Meloche et du chemin Sainte-Marie;

ATTENDU QUE les travaux devaient d buter apr s l'am nagement du trottoir sur la rue Meloche ;

ATTENDU QU' il y a eu un retard dans la r alisation des travaux de construction du trottoir pour les raisons soulev es dans la r solution 10-269-17;

ATTENDU QU' une somme additionnelle doit  tre ajout e au montant total du contrat octroy    la compagnie *Uniroc Construction Inc.* d   ux conditions hivernales;

EN CONS QUENCE :

Il est propos  par Francis Juneau
Appuy  par Denis Gignac

D'autoriser une d pense additionnelle nette de 22 216,82 \$   m me l'exc dent de fonctionnement non affect  au 31 d cembre 2016   la compagnie *Uniroc Construction Inc.*

Adopt e   l'unanimit .

11-293-17 Étude d'avant-projet pour l'installation de piézomètres - secteur Aumais et Vallée

ATTENDU la résolution 10-267-17 autorisant une dépense pour l'étude de drainage et l'installation de piézomètres dans le secteur Aumais et Vallée;

ATTENDU QU' à la suite d'une première évaluation, la Firme Fondasol recommandait la mise en place d'un système de drainage approprié afin d'intercepter la nappe perchée en amont des résidences avec l'installation de 20 piézomètres;

ATTENDU QUE dans le cadre de l'étude d'avant-projet, le Groupe Conseil Génipur recommandait l'installation de dix piézomètres additionnels ainsi que des visites complémentaires pour relever les niveaux observés dans les piézomètres;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Tom Broad
Appuyé par Ryan Young

D'octroyer un contrat additionnel au montant de 18 177,56 \$ au Groupe Conseil Génipur, suite à leur recommandation, afin d'installer dix piézomètres additionnels et d'effectuer des visites complémentaires pour relever les niveaux observés.

D'autoriser une dépense nette de 10 857,60 \$, pour l'année 2017, à même l'excédent de fonctionnement non affecté au 31 décembre 2016.

Adoptée à l'unanimité.

7.3. ACCEPTATION DE PLANS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

7.4. RÉCEPTION DE TRAVAUX

11-294-17 Décompte progressif numéro 1 – Travaux de construction d'un trottoir sur la rue Meloche
--

ATTENDU la résolution 10-269-17 autorisant une dépense pour des travaux de construction d'un trottoir sur la rue Meloche;

ATTENDU la réception de la recommandation de monsieur Dominic Servant, ingénieur de la firme Tetra Tech, datée du 6 novembre 2017 quant au paiement du décompte progressif numéro 1 à la compagnie *Ali Excavation inc.*;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Dana Chevalier
Appuyé par Ryan Young

D'entériner la recommandation de la firme Tetra Tech, datée du 6 novembre 2017, quant au paiement du décompte progressif numéro 1 à la compagnie *Ali*

Excavation inc. relativement à des travaux de construction d'un trottoir sur la rue Meloche.

D'autoriser le paiement de la somme de 179 613,14 \$, taxes incluses, à même le règlement d'emprunt numéro 794.

Adoptée à l'unanimité.

11-295-17 Décomptes progressifs numéros 1 et 2– Travaux de réaménagement du parc de la Promenade du canal (parc en X)
--

ATTENDU la résolution 06-181-17 autorisant une dépense pour des travaux de réaménagement du parc de la Promenade du canal, communément appelé parc en X;

ATTENDU la recommandation du Service de l'urbanisme quant au paiement des décomptes progressifs numéros 1 et 2 à *Les Entreprises Michael Cinquino*;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Francis Juneau
Appuyé par Tom Broad

D'entériner la recommandation du Service de l'urbanisme, quant au paiement des décomptes progressifs numéros 1 et 2 à *Les Entreprises Michael Cinquino* relativement à des travaux de réaménagement du parc de la Promenade du canal.

D'autoriser le paiement de la somme de 64 857,39 \$, taxes incluses, à même le fonds de roulement, tel que détaillé dans la résolution 06-181-17.

Adoptée à l'unanimité.

7.5. AUTRES SUJETS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

8. ENVIRONNEMENT

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette section.

9. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette section.

10. FINANCES**10.1. DONS / PROMOTIONS / AIDES FINANCIÈRES****11-296-17 Aide financière aux organismes à but non lucratif – dons / promotions / aides financières**

ATTENDU QUE la Ville supporte des organismes à but non lucratif par l'entremise d'aide financière sous forme de dons et/ou promotions et/ou aides financières ;

ATTENDU QUE les demandes correspondent aux critères de la *Politique de dons* de la Ville ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Dana Chevalier

D'accorder un appui financier de 1 000,00 \$ ainsi que la location gratuite de la grande salle du Centre Harpell à Productions Douglas W. Miller dans le cadre du concert-bénéfice « The Solstice Jam » qui se tiendra le 16 décembre 2017 dans le but d'amasser des fonds pour le Comptoir alimentaire.

D'autoriser la dépense et le paiement d'une somme totale de 1 000,00 \$ à l'organisme ci-haut mentionné à même le poste budgétaire 02-190-00-993 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

10.2. AUTRES SUJETS**11-297-17 Adoption des comptes**

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Francis Juneau

D'approuver le paiement des comptes suivants :

+Journal des déboursés en date du 20 novembre 2017;	<u>1 087 767,10 \$</u>
---	-------------------------------

+Liste des comptes fournisseurs en date du 31 octobre 2017	<u>302 347,97 \$</u>
--	-----------------------------

Total :	<u>1 390 115,07 \$</u>
----------------	-------------------------------

Masse salariale (brut) incluant celle des élus au 3 novembre 2017	<u>316 302,31 \$</u>
---	-----------------------------

Adoptée à l'unanimité.

<p>11-298-17 Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018</p>

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Denis Gignac

Et résolu que :

La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

La municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

La municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;

La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;

La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

Adoptée à l'unanimité.

11-299-17 Autorisation à présenter un projet dans le cadre du Programme d'adaptation aux changements climatiques de Ressources naturelles Canada

- ATTENDU QUE la Plateforme d'adaptation aux changements climatiques du Canada, présidée par Ressources naturelles Canada, sollicite des propositions de projets à coûts partagés se rapportant à l'adaptation aux changements climatiques;
- ATTENDU QUE dans le cadre de ce processus, un financement d'au plus 8 millions de dollars peut être accordé pour financer maximum 7 thèmes différents, soit innovation en matière de gestion côtière, énergie, exploitation minière, économie, infrastructure, foresterie, formation en adaptation;
- ATTENDU QUE les fonds seront accordés en fonction du mérite des propositions et qu'il est possible que le financement ne soit pas alloué dans sa totalité;
- ATTENDU QUE cet appel de propositions vise l'obtention de résultats ayant un large impact positif sur l'adaptation aux changements climatiques de nos citoyens;
- ATTENDU QUE le gouvernement fédéral financera jusqu'à 50% du coût total d'un projet, l'organisme municipal devant soumettre un projet représentant une dépense minimale de 100 000 \$;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Dana Chevalier
Appuyé par Ryan Young

D'autoriser l'administration municipale à présenter un projet auprès de Ressources naturelles Canada dans le cadre du Programme d'adaptation aux changements climatiques.

Adoptée à l'unanimité.

11. ADMINISTRATION ET GREFFE

**11.1. CONCLUSION, PROLONGATION ET
RENOUVELLEMENT DE CONTRATS OU DE
MANDATS**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

11.2. OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

11.3. AUTRES SUJETS

11-300-17 Nomination d'un ou d'une maire – suppléant(e) et substitut

ATTENDU QUE selon l'article 56 de la *Loi sur les cités et villes*, le Conseil peut désigner parmi ses membres un maire suppléant pour la période qu'il détermine;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Francis Juneau
Appuyé par Dana Chevalier

D'adopter la désignation des membres du conseil comme maire suppléant pour la période déterminée dont copie est jointe en annexe «A».

Adoptée à l'unanimité.

12. RESSOURCES HUMAINES**12.1. CONTRATS ET ENTENTES**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

13.2 AUTRES SUJETS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

13. AVIS DE MOTION, LECTURE ET ADOPTION DE RÈGLEMENTS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

14. DÉPÔT DE DOCUMENTS

- Liste des chèques émis et en circulation pour la période du 2 octobre 2017 au 20 novembre 2017;
- Liste des commandes du 1^{er} octobre 2017 au 31 octobre 2017;
- États financiers comparatifs – Revenus et dépenses au 30 septembre 2017;

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

11-301-17 Levée de la séance

Il est proposé par Francis Juneau
Appuyé par Denis Gignac

De lever la présente séance ordinaire. Il est 19 h 47.

Adoptée à l'unanimité.

Paola Hawa
Maire

Catherine Adam
Greffière

*L'original du présent procès-verbal ainsi que les annexes et documents connexes sont
conservés aux archives municipales, plus précisément dans le dossier numéro
0220-100-11738*